Journée CIR du 27 mars 2015

Exemple de sanofi

5 ème groupe pharmaceutique mondial, comprenant 108000 salariés (24500 CDI en France).

Groupe entièrement privé, l’actionnaire principal est l’Oreal de Mme Bettencourt et les fonds de pension anglo-saxons.

C.A. 2014 : 33,7 milliards € avec un résultat net des activités de 6,8 milliards € (résultat net consolidé > 4 milliards €).

Budget consacré à la R&D : 14,5% du C.A. contre 17%, dix ans plus tôt.

Sanofi travaille sur plusieurs domaines : santé humaine (médicaments, vaccins) et santé animales.

Le nombre d’axes thérapeutiques travaillés en interne a fortement diminué ; il reste principalement en France l’oncologie, le SNC, les anti-infectieux (vaccins) ; le diabète en Allemagne et les maladies auto-immunes aux USA.

Grâce à l’insistance des organisations syndicales, sanofi enfin investi le champ du biologique (anti-corps mono et poly-clonaux, immuno-conjugué correspondant au couplage anti-corps- molécule chimique) avec toutefois plusieurs années de retard. Dans le même temps, sanofi se désengage de la recherche sur les petites molécules chimiques.

Au nom d’un manque de résultats dans la mise sur le marché de nouveaux médicaments, la recherche interne de sanofi sur la partie pharmaceutique est dans la tourmente depuis 5 ans.

Aucune analyse réellement objective n’a été menée par la direction pour expliquer ce manque d’efficacité.

La stratégie actuelle c’est l’innovation ouverte ; les risques de recherche sont pris par l’extérieur. Sanofi passe des contrats avec des biotechs, des PME, des instituts ou rachète à prix d’or des sociétés ou des produits.

Les contrats avec la recherche publique concernent plus particulièrement l’oncologie sur la recherche de cibles biologiques, la constitution de banques de tissus tumoraux et bien entendu sur les études cliniques.

En fait la décision de tailler dans la recherche interne est liée avant tout à une volonté affirmée devant la presse économique de diminuer les coûts pour augmenter la rentabilité.

Fin 2009, il y avait 6212 salariés en CDI dans la recherche pharma en France et exactement 4237 fin janvier 2015.

Durant ces 5 années, ce sont près de 2000 postes qui ont été supprimés, des sites de recherche fermés ou vendus (dont un en ce moment sur Toulouse) des axes thérapeutiques abandonnés (cardiovasculaire), des équipes de recherche démantelées et plus de 70 projets de recherche arrêtés.

Entre 2010 et 2015, il y a eu seulement 99 embauches en CDI et très majoritairement des managers. En 2012, il y avait seulement 2 post-docs.

**Réalité du CIR dans Sanofi**

Le groupe est structuré en plusieurs entités juridiques 7 au total, qui touchent toutes du crédit d’impôt recherche même les entités de production au titre du développement industriel.

La totalité des crédits d’impôts (CIR, CICE, Crédit d’impôt famille, apprentissage, perçue par le groupe sanofi en France est passée de 70 M€ en 2007 à 150 M€ en 2013).

Un tableau précis a été fait concernant l’évolution du CIR sur l’entité juridique sanofi recherche et développement pharmaceutique entre 2008 et 2013.

L’assiette sur laquelle est calculée le CIR est passée de 705 M€ en 2008 à 531 M€ en 2013, résultant d’une forte diminution des dépenses de personnel et des dépenses de fonctionnement. A noter que la chute des effectifs entre 2013 et fin 2014 sera de 700 unités sans compter la sortie de 200 salariés de Toulouse.

La simple application des méthodes de calcul fait que sanofi malgré cette destruction massive d’emplois en recherche continue à percevoir le CIR. De plus, il est passé de 60 à 51,5 millions € soit une baisse de seulement 15% alors que le budget a baissé lui de 25%.

En 2005 ou 2006 quand nous avions abordé la question du CIR face à la direction du groupe, celle-ci avait dit, le CIR on s’en fout.

Aujourd’hui que sanofi est mis sur le devant de la scène concernant ce détournement inacceptable de l’argent des contribuables alors que sanofi détruit 30% du potentiel de recherche, le CIR est jugé indispensable pour nos dirigeants.

Ils osent dire que si le CIR n’existait pas ; il y aurait encore plus d’emplois détruits.

Aucune réponse n’est apportée par la direction concernant l’utilisation du CIR que ce soit en termes de projets de recherche sur des enjeux publics majeurs, d’embauches.